

L'R NA JOIE

N° 288 du
1 déc 2001
29^e année

Feuillet d'info mensuel publié pour les Ernageois avec l'aide de l'a.s.b.l. Ernage Animation.

Editrice responsable : José JACOBS, drève de Linoy, 6 - 5030 Ernage.

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT.

Distribution : Eugène DEHOUX, Colette & Serge JORIS, Georgette & Robert NOEL,
Freddy DEHOUX, Raymond DECELLE, Marie-Christine SCHÜMMER,
Marie-Thérèse & Roland THOMAS.

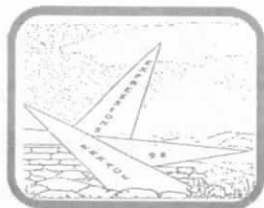
Site internet : <http://www.ernage.be.tf>

E-Mail : ernage@be.tf



Ce petit journal est le vôtre. Son contenu dépend de vos articles qui, pour le prochain numéro, doivent nous parvenir avant le 20 du mois courant.

Paraît le premier samedi du mois, sauf au mois d'août.



NOEL 2001

EXPRESSIONS DU MONDE A TRAVERS LA CRECHE.

Les fêtes de fin d'année approchent, et les publicités sont fidèles au rendez-vous du battage commercial annuel.

L'R NA JOIE de novembre vous a rappelé que Noël était avant tout la fête des femmes et des hommes de paix et de bonne volonté.

Il vous a annoncé que, cette année, chaque Ernageois (au sens le plus large) animé de ces sentiments d'humanisme était invité à peupler la crèche de Noël de toute la réalité du monde d'aujourd'hui.

Comment ?

En créant pour cette crèche un ou plusieurs personnages **d'environ un mètre de haut**, avec tous les matériaux possibles et imaginables.

Ceux-ci ne doivent pas nécessairement être des modèles de perfection morale et physique ; ils seront à l'image de l'humanité et de toute la bonne volonté qu'elle peut apporter, au-delà de ses faiblesses.

Vous avez donc la liberté du choix, selon votre sensibilité propre.

L'R NA JOIE de novembre vous en a suggéré quelques exemples, à titre purement indicatif.

Nous vous invitons à vous y mettre dès à présent et à venir déposer vos personnages à l'église d'Ernage, le samedi 15 décembre entre 10 et 13 H ou le dimanche 16 décembre de 17 à 19 H.

Si ces dates ne vous conviennent pas, vous pouvez prendre contact, à Ernage, avec Gisèle Raymakers, rue de l'Europe, 207 (tél. 081/61 16 97) ou Françoise D'Hollander, rue Omer Piérard, 156 (tél. 081/ 60 13 87). Elles prendront livraison de vos œuvres et les mettront en lieu sûr ; elles sont à votre disposition pour tous renseignements.

Outre les heures habituelles des offices, la crèche sera accessible, à l'église d'Ernage, le lundi 24 décembre de 18 à 19 H (moment privilégié pour les enfants avant le réveillon), le mardi 25 décembre de 12 à 13 H (agrémenté d'un apéritif de Noël), le dimanche 30 décembre de 12 à 13 H, le lundi 31 décembre de 18 à 19 H et le dimanche 6 janvier de 12 à 13 h (Fête des Rois Mages - Epiphanie).

Vos personnages vous seront restitués personnellement après le 6 janvier.

Bon travail et merci d'avance aux Ernageoises, Ernageois et sympathisants, petits et grands, pour leur enthousiasme légendaire.

L'équipe d'animation et la Chorale Saint-Barthélemy,

avec le patronage de l'ASBL Ernage Animation.

Horaire des trains pour la halte d'Ernage valable du 16/06/2001 au 15/06/2002

En collaboration avec les agents SNCB des guichets de la gare de Gembloux.

Du lundi au vendredi (sauf jours fériés)

Direction Ottignies			Direction Gembloux		
06.22	11.52 *	17.59	05.12	12.01	18.13
06.51	11.59 **	18.53	06.01	13.03	19.03
07.21	12.59	19.59	07.01	14.01	20.03
07.59	13.59	20.59	07.34 ***	15.01	21.01
08.24	14.53	21.53	08.03	16.04	22.01
08.53	15.59	22.59	09.01	16.31	23.01
09.53	16.29 ***		10.03	17.02	
10.53	16.58		11.01	17.37	

* Circule uniquement le mardi

** Ne circule pas le mardi

*** Ne circule pas pendant les congés: du 09/07/2001 au 17/08/2001 inclus
du 24/12/2001 au 04/01/2002 inclus
les 02/11/2001 et 10/05/2002

Samedi, dimanche et jours fériés

Direction Ottignies			Direction Gembloux		
07.59	13.59	19.59	07.01	13.03	19.01
09.53	15.59	21.59	09.01	15.01	21.03
11.59	17.59		11.01	17.02	



LOURDES

Avec les F.P.L..

LOURDES EN TGV DU 8 AU 12 FEVRIER 2002.

Un pèlerinage à Lourdes en Hiver ... une expérience inoubliable

Prix 420 Euros (tout compris)

Nombre de places limité

Adresse de contact : Nicole Pirotte
1, rue du moulin Bte 2A
5030 Gembloux
Tél. : 081611942



BILLARD

La fin du tour de qualification pour la coupe de la province maintient tout son suspense. J'ose dire que nos 3 équipes peuvent terminer parmi les 4 premiers.

Notre équipe BCGE 2 ne s'est pas fait surprendre, un match nul et 3 victoires la classe en tête avec 17 points, donc mission accomplie.

L'équipe BCGE 3 poursuit ses beaux efforts, deux matchs nuls et surtout deux belles victoires leur permettent de revenir dans le parcours pour arracher un bon classement.

Enfin l'équipe BCGE 1, un peu rétrogradée pour l'instant à cause d'un match en moins, un match nul mais surtout un match perdu contre un adversaire direct, conserve pour les deux rencontres suivantes plein espoir d'obtenir également une place finale.

La journée du 24/11/2001, la dernière pour beaucoup d'équipes, va peut-être apporter son lot de surprises.

Les résultats :

20/10/2001	BCGE 2 - RAIL 1	11 - 5
	BCGE 3 - BERGER 1	8 - 8
	BERGER 2 - BCGE 1	6 - 10
27/10/2001	RAIL 2 - BCGE 2	6 - 10
	RAIL 1 - BCGE 3	8 - 8
	GRILLONS - BCGE 1	remis au 22/12/2001
3/11/2001	BCGE 1 - BCGE 2	8 - 8
10/11/2001	BCGE 2 - GROGNARD	9 - 7
	BCGE 3 - BERGER 2	12 - 4
	BERGER 1 - BCGE 1	9 - 7
17/11/2001	BCGE 2 - BERGER 2	12 - 4
	GRILLONS - BCGE 3	7 - 9

Classement :

1	BCGE 2	7 matchs joués, 17 points
2	BERGER 1	8 matchs joués, 14 points
3	GROGNARD	7 matchs joués, 12 points
4	BCGE 3	7 matchs joués, 12 points
5	BCGE 1	6 matchs joués, 11 points

Freddy Godts, joueur de l'équipe BCGE 1



RUBRIQUE SANTE

LES ADDITIFS ALIMENTAIRES.

Certains additifs sont naturels et d'un usage normal et courant dans toute bonne cuisine, mais d'autres sont beaucoup plus douteux et sont devenus indispensables pour pallier la dénaturation de plus en plus importante de notre alimentation issue des longues chaînes de production de l'industrie agro-alimentaire. Le consommateur est éduqué pour devenir dépendant des saveurs chimiques qu'on impose à nos papilles gustatives...

Le principe des additifs est, qu'un poison consommé à très petite dose, ne peut pas être nocif à la santé. On définit une dose journalière admissible en dessous de laquelle on espère qu'il n'y aura pas d'effet nocif. Chaque additif est évalué individuellement, quid de l'effet du mélange de plusieurs additifs selon notre type d'alimentation, nos allergies ou nos lacunes physiques ? Tout serait donc une question d'équilibre, que les lois tentent de surveiller en toute indépendance des pressions des multinationales de l'agro-alimentaire (on l'espère).

Je vais tenter de vous informer brièvement sur ce sujet. Pour ceux qui veulent en savoir plus, je les informe qu'une littérature détaillée existe en librairie.

« Test achat » a publié un livre, de même que Maria Denil et Paul Lannoye. Je me suis documenté dans ce livre (guide des additifs alimentaires, publié aux éditions Frison-Roche) pour écrire les articles qui vont suivre.

Que trouvons-nous dans nos assiettes ?

Des arômes, des colorants, des édulcorants, des conservateurs ou antioxydants, des supports et solvants porteurs, des acidifiants ou correcteurs d'acidité, des anti-agglomérants, des anti-moussants, des agents de charge, des émulsifiants, des sels de fonte, des affermissants, des exhausteurs de goût, des agents d'enrobage, des humectants, des amidons modifiés, des gaz, des poudres à lever, des séquestrants, des stabilisants.

Tous ces additifs sont soumis à un étiquetage soit sous leur nom, soit sous le sigle E...

Il existe également tous les auxiliaires de fabrication qui sont utilisés pour la fabrication des denrées alimentaires, mais qui ne remplissent aucun rôle dans le produit fini. A ce titre, ils ne doivent pas être signalés.

Exemple : les agents de démoulage (huile, vaseline, matières grasses, résines silicones ...) qui permettent d'éviter qu'un aliment en préparation n'adhère à son support. Les agents de pelage utilisés pour peler les légumes par voie chimique, les agents de lavage pour nettoyer certains légumes (eau javellisée,

antiseptiques...)

Les anti-moussants pour faciliter la fabrication. Les enzymes de plus en plus utilisés pour la fabrication des produits « light ».

Il y a également tous les solvants d'extraction. Ce sont des auxiliaires de fabrication pour extraire certaines substances des matières premières. Exemple: les solvants utilisés pour extraire la caféine du café. Les résidus (tourteaux) obtenus après une première pression des fruits ou oléagineux, contiennent encore des quantités non négligeables d'huiles qui, pour des raisons économiques, sont extraites à l'aide de solvants.

De nombreux arômes, colorants et additifs naturels sont également extraits des matières premières à l'aide de solvants.

Certains solvants comme l'éthanol ou l'anhydride carbonique sont tout à fait anodins, par contre le dichlorométhane est classé comme cancérigène possible par le centre international de recherche sur le cancer (CIRC). En alimentation biologique, seuls l'éthanol et le dioxyde de carbone sont autorisés.

A tous ces additifs répertoriés et signalés, il y a tous ceux qui font partie de la chaîne alimentaire animale et végétale qui nous sont inconnus (antibiotiques, divers facteurs de croissance, additifs, engrais chimiques, pesticides, défoliants, raccourcisseurs...)

Dans les prochains articles, nous passerons en revue les principaux additifs utilisés dans notre alimentation...

Gérard



Halloween

Ernage

Ils étaient plus de septante petits monstres, sorcières et autres draculas à défiler dans nos rues le 31 octobre.

Merci à toutes les portes qui se sont ouvertes.

Merci aux mamans, papas, mamy, papy, frères, soeurs, amies et amis qui les ont accompagnés.

Merci à toi, Vinciane pour ta précieuse collaboration. Merci à Mélissa et Wivine.

Merci à notre «Marie Pervenche» qui a assuré notre sécurité. Merci à papa pour les toutes boîtes.

Enfin, merci à tous ceux et toutes celles qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de cette fête dédiée aux enfants.

Et je vous dis déjà: «A l'année prochaine»

Jennifer

PS: Voir photos sur Halloween Ernage dans site <http://www.ernage.be.tf>



PAROISSE SAINT-BARTHELEMY A ERNAGE

HORAIRE DES OFFICES ET INTENTIONS DES MESSES DOMINICALES

DECEMBRE 2001

COMME UN ENFANT EN QUETE DE BONHEUR

Goûter à la liberté retrouvée,
S'éprendre d'une fleur des champs,
Cueillir un peu de rêve
Dans le sourire d'un enfant,
N'est-ce pas se retrouver
En face de sa réalité,
Celle d'un être assoiffé de bonheur,
D'amour et d'éternité.

Dimanche 2 décembre à 10h45 (1er dimanche de l'avent)

En l'honneur de Saint Eloi, patron des métiers de la terre et des métaux - Mathilde DUJARDIN, Juliette DUJARDIN et Antoine STOQUART - Défunts de la famille BRABANT-HERMAND - Défunts des familles LANNEAU - PIERARD-MAMBOURG - Défunts de la fondation NICOLAY-LOZE-ROMAIN.

Dimanche 9 décembre à 10h45

Erna DEWILDE - Bernard LARDINOIS - Willy MATHY - François RAYMAKERS - Henri VANHES, Marie GIRTGEN, Gertrude FELTZ, Guillaume FELTZ et Albertine KLEIN - Défunts de la famille TREMOUROUX.

Dimanche 16 décembre à 10h45

Albert HALLEUX - Adèle BOUVIER et Alice VAN HEES - Défunts des familles DECELLE-BODART-LANNEAU-GERMAIN-THIRION-GUSTIN - Défunts de la famille GIGNOT-HUCORNE.

Dimanche 23 décembre à 10h45

Adrien GEORGES - Yvonne LORENT - Ida SALMON - Marie DEMORTIER et Eugénie BOURGAUX - Pierre JACOBS et Joséphine DAUSSOGNE - Défunts de la famille AMOND-LATOIR - Défunts de la famille VANDEPUTTE-DEJONCKHEERE - En l'honneur de Notre Dame des Affligés.

Lundi 24 décembre à 23h30 : accueil
à 24h00 : messe de minuit

Mardi 25 décembre (Fête de Noël) à 10h45

Pour les enfants qui préparent leur première communion et, les jeunes, leur profession de foi, ainsi que pour les personnes bénévoles qui s'en chargent.

Dimanche 30 décembre à 10h45 (Fête de la Sainte Famille)

Albert DENIS - Elodie NOLET et Francine LETELLIER - Défunts des familles BASSINNE-MANDELAIRE-GRANDHENRY-PIREAUX - Défunts de la famille BUTTOLO-MIRGUET - Défunts de la famille VAN MELLAERT-SERVOTTE.

Dimanche 6 janvier 2002 à 10h45 (Fête des Rois Mages + Epiphanie)

Christian BRISACK - Ernest JACQMIN - Défunts des familles BASSINNE-MANDELAIRE-GRANDHENRY-PIREAUX - Défunts de la famille VANDEPUTTE-DEJONCKHEERE - Défunts de la fondation Marie LENOM.

Toute modification sera annoncée au cours de l'office précédent.

Pour rappel, il y a toujours une animation pour les enfants à la messe de 10h45 et une garderie pour les tout petits. Elles ont lieu au presbytère, dans le local attenant au garage.

Le prêtre responsable de la paroisse est Monsieur Jean-Luc DEPAIVE, Administrateur. Pour le contacter : tél. 081/60.15.65.

Le n° d'appel de Monsieur Xavier HERMAN, Doyen de Gembloux, est le 081/61.32.61 et celui de Monsieur Hervé VANDEPUTTE, Président du Conseil de Fabrique, le 081/61.01.27.

Eugène DEHOUX.



ERNAGE

PREMIERE COMMUNION 2002

Les enfants nés en 1994 qui sont actuellement en deuxième année primaire et qui souhaitent faire leur première communion, le 19 mai 2002, doivent s'inscrire

pour le 31 janvier 2002, au plus tard, auprès de Rita BOUVIER - Tél. 081/61.25.79, le soir après 19 heures.

Les rencontres préparatoires auront lieu les mercredis 17/04, 24/04, 01/05, 08/05 et 15/05 de 14 à 15 heures.

Il y aura également une répétition de la célébration, le samedi 18 mai 2002 à une heure à définir ultérieurement.

Il est impératif que les enfants assistent aux rencontres préparatoires.



Mutualité Chrétienne

Un parapluie de marque « Knirps » a été oublié lors d'une de mes permanences.

La personne qui a perdu son parapluie peut le récupérer à mon domicile.

Votre délégué
AMOND André



AMNESTY INTERNATIONAL

Parce qu'ils ont milité en faveur des droits humains, ou pour le respect de leur environnement, parce qu'ils sont pris pour cible pour faire pression, parce qu'ils dérangent, parce qu'ils font partie des minorités... parce qu'ils sont ce qu'ils sont, des milliers de personnes dans le monde subissent des persécutions ou des pressions qui attentent à leur vie même.

L'injustice et l'indifférence vous indignent ? La torture vous révolte ?

Le 10 décembre allumez la lumière, la bougie Amnesty, geste de soutien, de solidarité.

Les bougies Amnesty International seront en vente à l'église le dimanche 02 décembre après la messe.

Vous pouvez également me contacter pour vos commandes au 081 60 13 87 (le WE ou en semaine de 18 à 19 h).

Merci d'avance de votre participation.

Françoise Hauwen - D'Hollander
Groupe Amnesty International de Gembloux

NB : n'oubliez pas les normes de sécurité lorsque vous faites brûler une bougie !!!!!



3 X 20 d'Ernage

Le Comité de l'Association des 3 X 20 informe ses membres que le goûter de Noël, avec distribution des cadeaux, aura lieu le 18 décembre à la salle «La Sapinière» à Gembloux.

Le président,
Raymond DECELLE.

IDEES CADEAUX POUR LES FETES ...!!!

Venez voir le marché de Noël de la Petite école d'Ernage

Le vendredi 14 décembre,
à partir de 15 heures jusqu'à 18 heures.

Il y aura de nombreuses idées cadeaux :

des cadres,
des porte-photos,
des sacs à sacs,
des pense-bêtes,
des porte-rouleaux de papiers W.C.,
des plateaux,
des sacs à pyjama,
des tabliers,
des noix,
des housses pour boîtes de mouchoirs,
des sous-plats...

Et pour la décoration de Noël :

des chemins de table,
des milieux de tables,
des crèches,
des boules de Noël,
des montages,
des bougeoirs,
des coussins,
des angelots...
des cartes de vœux
..... et du vin chaud.

A tous ceux qui veulent aider la petite école, nous les attendons nombreux. Merci.